



Feu vert pour la construction de la passerelle de Trasenster à Ougrée

La première étape importante dans un projet de construction est sans conteste l'obtention du permis. « C'est donc chose faite pour la création d'une passerelle cyclo-piétonne à Ougrée » se réjouit l'Echevine de l'Urbanisme, Déborah Gérardon, annonçant l'obtention du permis de construire délivré par la Région Wallonne en ce 22 septembre 2020.

Cette dernière indique que la passerelle « profitera pleinement au quartier d'Ougrée Meuse car elle reliera les Ateliers Centraux et le Parc de Trasenster ».

Longue de 180 mètres, elle débute dans la prolongation de la halle centrale des Ateliers Centraux. Elle surplombe l'entrée des Ateliers puis **traverse la rue Ferdinand Nicolay** et continue sa course **au-dessus du chemin de fer**, offrant un accès à la gare d'Ougrée. Elle parcourt ensuite une zone en jachère à la végétation abondante qui fera l'objet d'un aménagement futur. Des perspectives s'ouvrent alors de part et d'autre de la passerelle jusqu'à l'apparition **du Parc de Trasenster devant lequel elle atterrit en pente douce**.

« A l'heure où nos modes de déplacement évoluent », Francis Bekaert, Bourgmestre, est satisfait de rappeler que « la passerelle est adaptée aux cyclistes et aux personnes à mobilité réduite ». « De plus », poursuit-il, « la passerelle bénéficiera de plusieurs accès qui favoriseront la multiplicité des circulations, créant un véritable échangeur dynamique et paysager entre la partie haute du quartier, le parc, la gare d'Ougrée et les rues adjacentes ».



Esquisses provisoires de la passerelle, de droite à gauche, depuis les Ateliers Centraux jusqu'au parc de Trasenster
Copyright AgwA





Entrée Ateliers Centraux et liaison avec la passerelle cyclo-piétonne. ©Baumans-Deffet

Et l'Echevine de la Mobilité Déborah Gérardon d'illustrer : « Il sera aisé de se garer aux Ateliers Centraux ou d'y laisser son vélo en sécurité, d'emprunter ensuite la passerelle et de prendre son train à Ougrée en direction de Flémalle ou de Liège. Ou encore, venant des quartiers d'Ougrée, de se rendre au futur parc public de Trasenster ».

Le bureau **AgwA, architecture, paysage et urbanisme**, est l'auteur de projet désigné pour mener à bien ce projet de passerelle. Ils travailleront main dans la main avec le bureau Baumans – Deffet, responsable quant à lui de l'aménagement des Ateliers Centraux

La construction de la passerelle est un projet porté par la Ville de Seraing et soutenu par le FEDER à hauteur de 5.250.000 euros, complété d'un soutien de Liège Europe Métropole de 274.000€



Les projets de réhabilitation du quartier d'Ougrée . Copyright Eriges

